

La politique agricole commune après **2013** **Vos idées comptent**

La politique agricole commune après 2013
Débat public
Synthèse des contributions



Commission européenne
Agriculture et
développement rural



Table des matières

1. Introduction du Commissaire Ciolos
 2. Sommaire
 3. Contexte, méthodologie et généralités
 4. Réponses à la question 1 - " Pourquoi avons-nous besoin d'une politique agricole européenne commune ? "
 5. Réponses à la question 2 - " Qu'est-ce que les citoyens attendent de l'agriculture ? "
 6. Réponses à la question 3 – " Pourquoi réformer la PAC ? "
 7. Réponses à la question 4 – " De quels outils avons-nous besoin pour la PAC de demain ? "
 8. Réponses supplémentaires
 9. Principaux thèmes du débat
- Annexe. - Statistiques sur les contributions

1. Introduction

Dacian Cioloș

Commissaire à l'agriculture et du développement rural



L'année 2013 sera une nouvelle étape importante dans l'histoire de la PAC. Depuis 50 ans, la politique agricole européenne nourrit le projet européen. Cette politique n'est pas taillée sur mesure que pour les seuls agriculteurs, elle s'adresse à l'ensemble de la société européenne. Elle nous concerne tous.

La PAC est votre politique. C'est la sécurité alimentaire pour les citoyens et un niveau de vie décent pour les agriculteurs. Nous devons garder à l'esprit que l'alimentation des citoyens européens reste un défi majeur. Mais ce n'est pas tout. La PAC, ce sont également les paysages, l'emploi, l'environnement, le changement climatique et la biodiversité.

Le temps est venu pour notre génération de réécrire ce projet avec nos propres mots et nos propres objectifs. Ce dossier sera au cœur de mon mandat de Commissaire. Aujourd'hui, la société européenne est confrontée à de nouveaux défis économiques, sociaux et environnementaux que la Commission européenne entend relever avec la stratégie "Europe 2020". L'agriculture sera en première ligne pour un grand nombre de ces défis. Nous devons mobiliser toutes nos énergies pour contourner les obstacles placés sur la route qui nous mène vers une agriculture et une production alimentaire durables. Je suis convaincu que la PAC est un outil pertinent pour conduire l'Europe sur le chemin d'une croissance verte, intelligente, durable et inclusive.

La PAC a besoin d'être plus proche de la société européenne. Je souhaite une participation la plus large possible au processus décisionnel pour la PAC. Je suis déterminé à préparer cette réforme avec soin et de manière très ouverte. Je ne veux pas que la PAC soit cantonnée aux débats d'experts. Les portes doivent être largement ouvertes. La PAC doit être discutée et débattue.

C'est pour cette raison que, le 12 avril, j'ai lancé un débat public. J'ai invité le grand public, les parties prenantes européennes, les groupes de réflexion et autres instituts de recherche à faire parvenir leurs commentaires en réponse à quatre questions clés. *Pourquoi avons-nous besoin d'une politique agricole européenne commune? Qu'est-ce que les citoyens attendent de l'agriculture? Pourquoi réformer la PAC? De quels outils avons-nous besoin pour la PAC de demain?*

La participation à ce débat public, des quatre coins de l'UE, a largement dépassé mes attentes. On m'a dit que cela a constitué de loin le plus fort taux de participation pour un exercice de ce type mené par la Commission.

Mais ce n'est pas seulement la quantité de réponses qui m'a étonné. Nous avons reçu des contributions réfléchies et sincères de l'ensemble de l'Union européenne. La plupart soutiennent l'orientation actuelle de la PAC; d'autres nous invitent à prendre une autre voie pour la PAC. Les commentaires ne sont pas tous de nature générale, beaucoup sont très détaillés.

Bien sûr, je ne m'attendais pas à ce que tout le monde soit d'accord sur un point de vue unique. D'ailleurs, je ne le souhaite pas. Mais les réponses des personnes et des organisations qui ont pris part au débat montrent que quelques thèmes clairs se dégagent. Je suis conscient que cette partie de la société de l'UE qui a participé n'est pas un échantillon scientifique représentatif. Néanmoins, le débat m'a donné une vision importante des idées partagées par de nombreuses personnes.

Les 19-20 juillet je vais organiser une conférence de synthèse du débat public. Nous allons examiner les idées principales qui ont émergé de ce processus. Une consultation publique formelle sur la PAC post-2013 viendra en fin d'année lorsque la Commission publiera une communication présentant les différentes options pour l'avenir de la PAC. Pour l'instant, je suis très reconnaissant à l'égard de ceux qui ont envoyé leurs messages en si grand nombre. Cela a donné à mes collègues de la DG AGRI et à moi-même beaucoup d'éléments concrets sur lesquels réfléchir – vos points de vue feront partie de nos délibérations.



Dacian Cioloș

2. Synthèse

La réforme de la politique agricole commune doit intervenir d'ici 2013. Une consultation publique officielle sur la PAC de l'après-2013 sera lancée avant la fin de l'année lorsque la Commission publiera un document d'orientation dans lequel elle présentera les différentes options pour la future PAC.

Le 12 avril 2010, le Commissaire a invité tous les citoyens et organisations européens intéressés – qu'ils travaillent ou non dans le secteur de l'agriculture – à prendre part au débat sur le futur de la PAC, ses principes et ses objectifs. Ce débat en ligne, resté ouvert jusqu'au 11 juin 2010, visait à offrir au maximum de citoyens, parties prenantes, groupes de réflexion et autres instituts de recherche en Europe la possibilité de contribuer à un stade précoce au processus de réflexion engagé sur le futur de la PAC. Leurs réactions aideront les responsables chargés de préparer la réforme. Une procédure de consultation officielle sera mise en place dès que la Commission aura publié une communication sur le sujet dans le courant de l'année.

Méthodologie

Un site spécial a été créé sur le site de la DG Agriculture, sur lequel les participants pouvaient indiquer leur point de vue, structuré autour de quatre questions clés. Trois grandes catégories d'acteurs étaient invitées à répondre:

- le grand public;
- les parties prenantes;
- les groupes de réflexion et autres instituts de recherche.

Le grand public était invité à répondre en ligne aux questions. La Commission a demandé à certaines parties prenantes ainsi qu'à certains groupes de réflexion et autres instituts de recherche de soumettre des documents plus détaillés, également axés sur les quatre questions, ainsi que de fournir un bref résumé de leur position sur les sujets abordés.

Au cours de la même période, la Commission a invité les réseaux ruraux nationaux et d'autres membres du Réseau européen de développement rural à organiser des débats au sein de leurs propres pays/organisations et à contribuer au débat public via le Réseau.

Un groupe indépendant d'experts et de rédacteurs ont résumé les contributions reçues. Le présent rapport est la synthèse des points de vue des participants au débat. Il ne s'agit pas d'une analyse de ces points de vue ni d'un commentaire sur leur validité. Il est à noter que les réponses reçues ne constituent pas un sondage auprès d'un échantillon représentatif de la société. Elles reflètent, d'une part, les positions des personnes suffisamment motivées par le sujet pour formuler des remarques, et d'autre part celles des organes encouragés par la Commission à prendre part à ce débat.

Quelque 5 700 contributions ont été publiées. Les réponses du grand public en particulier ont largement dépassé les attentes.

Les réponses aux quatre questions clés

Les quatre questions ont été larges. Certaines réponses aux différentes questions se recoupaient. D'autres restaient un peu floues. Néanmoins, certains grands thèmes sont ressortis.

Question 1 - Pourquoi avons-nous besoin d'une politique agricole commune européenne?

Bon nombre de parties prenantes et de groupes de réflexion et autres instituts de recherche estiment qu'une politique agricole commune au niveau de l'Union Européenne est préférable à un ensemble de politiques nationales/régionales ou à l'absence totale de politique agricole. Il est

fréquemment admis – même si cela ne fait pas l’objet d’un consensus – que les diverses réformes de la PAC menées ces dernières années ont orienté la politique agricole dans la bonne direction. Nombreux sont par ailleurs ceux qui sont convaincus qu’une politique européenne commune est la clé à l’instauration de règles de concurrence équitables à l’intérieur de l’UE. Le grand public a également souligné la nécessité de conditions équitables à toutes les étapes de la chaîne agro-alimentaire et entre les États membres. Une grande partie des participants au débat ont indiqué que la PAC était essentielle pour la sécurité alimentaire dans l’UE – il s’agissait de la première remarque formulée par de nombreux participants, et ce dans tous les groupes ayant apporté leur contribution.

Un grand nombre de participants, issus de toutes les couches de la société, déclarent qu’une PAC devrait viser à maintenir des systèmes agricoles diversifiés à travers l’Europe, en particulier dans les régions reculées, et à garantir la distribution de biens publics variés. En revanche, les avis divergent quant aux moyens à utiliser pour atteindre ce but. Certains estiment que la PAC est cruciale pour permettre aux agriculteurs de poursuivre leurs activités lorsque les marchés ne leur assurent pas les revenus suffisants et qu’ils doivent faire face aux coûts de production élevés fréquemment associés à la fourniture de biens publics. Ils affirment que les agriculteurs devraient être soutenus dans l’activité qu’ils exercent et récompensés pour les biens publics supplémentaires qu’ils sont en mesure de produire. D’autres sont d’avis que la PAC devrait être axée essentiellement sur la fourniture de biens publics : les agriculteurs ne reçoivent une aide que quant ils fournissent ces biens, en apportant, par exemple, une contribution au renforcement de la cohésion territoriale, et à la préservation et l’amélioration de la vitalité des zones rurales.

Question 2 – Qu’est-ce que les citoyens attendent de l’agriculture?

De nombreux participants de toutes les couches de la société estiment que les principaux objectifs de l’agriculture devraient être les suivants:

- l’offre d’aliments sains et sûrs à des prix transparents et abordables;
- la garantie d’une utilisation durable des terres;
- des activités qui soutiennent les communautés et les régions rurales;
- la sécurité de l’approvisionnement alimentaire.

De nombreux participants estiment que les citoyens souhaitent que l’agriculture européenne respecte l’environnement, réduise son impact sur le réchauffement planétaire et préserve la biodiversité, les ressources en eau, etc. Beaucoup ont le sentiment que les exploitations familiales qui opèrent de manière durable produisent un large éventail de bénéfices et ont la reconnaissance des citoyens. Un grand nombre de participants soulignent par ailleurs l’importance du secteur agricole dans la création d’emplois dans les zones rurales. Ce point de vue était particulièrement prépondérant dans un certain nombre d’États membres.

Il est généralement admis que les citoyens veulent des produits alimentaires de qualité. La plupart des participants estiment que ces produits devraient être proposés aux consommateurs à des prix raisonnables. Beaucoup d’autres déclarent que les agriculteurs ont droit à des prix équitables en contrepartie de leurs produits alimentaires. Aux yeux du grand public, les denrées alimentaires devraient être saines, naturelles (soit, comme expliqué expressément dans de nombreux cas, sans OGM ni pesticides), produites selon des méthodes respectueuses de l’environnement (concernant l’eau, le sol et la qualité de l’air) et traçables. Il est fréquemment signalé que les denrées importées devraient répondre aux normes et critères élevés de l’UE.

Question 3 – Pourquoi réformer la PAC?

Les principaux arguments avancés en faveur de la poursuite de la réforme de la PAC sont les suivants:

- permettre aux agriculteurs, aux acteurs de la chaîne alimentaire et aux consommateurs de faire face à l'instabilité/volatilité accrue des prix des matières premières agricoles et des denrées alimentaires;
- répondre à la demande mondiale croissante (et à la tendance générale de marchés mondiaux de plus en plus ouverts);
- restructurer les paiements au sein de la PAC et simplifier les procédures administratives;
- donner plus d'importance aux aspects non-marchands, tels que l'environnement, les normes sanitaires et de qualité, ainsi que la durabilité;
- répondre aux effets du changement climatique;
- prendre en considération les exigences toujours plus élevées des consommateurs en matière de l'origine des denrées alimentaires, des garanties de qualité, etc..;
- renforcer la compétitivité de l'agriculture européenne;
- assurer une meilleure coordination avec les autres politiques de l'UE qui s'appliquent aux zones rurales.

Parmi les autres aspects mentionnés figurent un manque d'équité dans l'application de la PAC à travers les 27 États membres, le fonctionnement de la chaîne alimentaire, le besoin d'outils de gestion du marché, le débat «petits agriculteurs contre grands agriculteurs» et l'impact de la PAC sur les pays en développement.

Question 4 – De quels outils avons-nous besoin pour la PAC de demain?

Bon nombre de participants souhaitent que la PAC maintienne son cap actuel avec des modifications relativement mineures. Par contre, une autre grande partie des participants demandent une réorientation de la PAC afin de lier plus étroitement la production agricole – et la rémunération des agriculteurs – à la fourniture de biens publics tels que les services environnementaux. Les réponses du grand public indiquent un large soutien en faveur de cette option. Il existe toute une variété d'opinions entre ces deux pôles. Certains appellent à une plus grande implication des citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre de la future politique.

Une vaste gamme d'outils a été suggérée dans le cadre de divers scénarios, dont de nouveaux instruments de stabilisation des marchés, des programmes de formation, des stratégies locales, des groupements de producteurs, la promotion des denrées alimentaires et de meilleures sources de données/informations sur les marchés, et autres. Un point de vue récurrent, surtout parmi le grand public, a trait au fait que l'agriculture «industrielle» devrait avoir peu de place dans la PAC, les aides octroyées au titre de la politique devant être accordées de préférence à des bénéficiaires plus méritants (aux agriculteurs des zones défavorisées ou des régions montagneuses, aux agriculteurs bio ou à une ou plusieurs des autres catégories mentionnées).

Conclusions

Il est difficile de tirer des conclusions de l'ensemble des avis reçus. Toutefois, un certain nombre de thèmes ont émergé, bénéficiant d'un soutien considérable de toutes les catégories de participants. Ils représentent une position modérée, certains souhaitant aller plus loin, d'autres, moins loin. Sur la base des contributions reçues, il a été identifié douze directions à suivre. L'UE devrait:

- adopter une approche stratégique vis-à-vis de la réforme de la PAC; rechercher des solutions complètes, et non partielles, qui prennent en considération les défis soulevés par la PAC d'une part, et les interactions entre la PAC et les autres politiques internes et externes de l'UE d'autre part;
- s'assurer, à l'aide de divers instruments, que la PAC garantit la sécurité alimentaire dans l'UE;
- continuer d'inciter les secteurs compétitifs ou potentiellement compétitifs de l'agriculture européenne à opérer dans un contexte de marché, en mettant l'accent sur l'innovation et la diffusion des résultats de la recherche;
- transformer les instruments de gestion des marchés en un outil moderne de gestion des risques et des crises;
- reconnaître que le marché ne peut pas (ou ne veut pas) payer pour la fourniture de biens publics. C'est à ce niveau que les pouvoirs publics doivent compenser la défaillance du marché;
- garder à l'esprit que la rémunération adéquate des agriculteurs pour la fourniture de biens et services publics sera un élément clé dans la réforme de la PAC;
- protéger l'environnement et la biodiversité, préserver les zones rurales, soutenir l'économie rurale et préserver/créer des emplois ruraux, atténuer les effets du changement climatique;
- repenser la structure des deux piliers de soutien et clarifier la relation qui les unit; mettre à disposition des ressources suffisantes pour assurer le succès du développement rural;
- mettre en œuvre une PAC plus équitable – plus équitable pour les petits agriculteurs, les régions moins favorisées, les nouveaux États membres;
- introduire la transparence à toutes les étapes de la chaîne alimentaire, et donner plus de poids aux producteurs;
- établir des conditions de concurrence loyales entre les produits européens et les produits importés;
- éviter de saper les économies ou les capacités de production alimentaire des pays en développement; contribuer à la lutte contre la faim dans le monde.

3. Contexte, méthodologie et généralités

Contexte

La PAC a été une pièce maîtresse de l'intégration européenne et reste la plus forte des politiques communes. La PAC est en mouvement. Ces dernières années, elle est allée de l'avant. Le moment est venu d'évaluer l'impact des précédentes réformes et de prendre en compte les défis actuels et futurs auxquels la PAC est confrontée.

Il existe un lien clair entre l'agriculture, l'environnement, le changement climatique, la biodiversité et la gestion durable de nos ressources naturelles comme l'eau et la terre. L'agriculture est également importante pour le développement économique et social des zones rurales de l'UE. Les agriculteurs européens fournissent des biens publics qui profitent à la société dans son ensemble. L'agriculture est la source de la nourriture qui remplit nos assiettes.

C'est pour cette raison que le Commissaire à l'Agriculture et Développement rural a lancé un vaste débat public sur l'avenir de la PAC, ouvert du 12 avril au 11 juin à tous ceux qui sont soucieux de leur alimentation, de l'agriculture et des zones rurales. Le Commissaire a annoncé le débat lors d'allocutions devant les différentes institutions européennes et des groupes consultatifs, au travers d'interventions dans les médias et lors de discours prononcés dans plusieurs Etats membres.

Un site internet (<http://ec.europa.eu/cap-debate>) a été mis en place pour recueillir les contributions de tous ceux qui le souhaitent. Trois différentes facettes de la société ont été invitées à participer :

- Le grand public;
- Les parties prenantes (par exemple, «les organisations d'agriculteurs et les organismes professionnels, les associations de protection de l'environnement, les consommateurs, les associations de protection animale et d'autres organisations non gouvernementales – ONG);
- Les instituts de recherche et autres groupes de réflexion;
- Les parties prenantes et les citoyens ont également été contactés par l'intermédiaire du Réseau européen pour le développement rural (REDR) qui réunit les réseaux ruraux nationaux, les organisations européennes et les autorités nationales impliquées dans les programmes de développement rural. De nombreux réseaux nationaux ont organisé des débats avec les acteurs ruraux dans leurs pays respectifs.

En lançant le débat, le Commissaire a souligné la nécessité pour la PAC de prendre en compte la diversité des agricultures de l'UE et les différents niveaux de compétitivité (mondial, régional, local) au sein de chacun des 27 États membres de l'UE. Il estime qu'il est également essentiel de se concentrer sur les futurs défis économiques, environnementaux et sociaux que devra relever la PAC, et sur l'innovation, contribuant ainsi aux objectifs de la stratégie « Europe 2020 », pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

Le Commissaire a suggéré de structurer le débat autour de quatre éléments-clé, invitant les participants à répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi avons-nous besoin d'une politique agricole européenne commune ?
- Qu'est-ce que les citoyens attendent de l'agriculture ?
- Pourquoi réformer la PAC ?
- De quels outils avons-nous besoin pour la PAC de demain ?

Ce débat est un processus informel préalable à la consultation formelle qui suivra la présentation d'une communication de la Commission (document de politique) sur la PAC plus tard en 2010.

Méthodologie

Quatre questions identiques ont été posées à l'ensemble des participants. Pour les membres du REDR, trois questions supplémentaires relatives aux aspects de développement rural ont été ajoutées. Il était possible de répondre dans chacune des langues de l'UE. Les parties prenantes, les instituts de recherche et autres groupes de réflexion ont été invités à fournir un résumé de deux pages, en anglais ou en français, parallèlement à leur contribution principale. Les contributions du grand public, des parties prenantes, des instituts de recherche et autres groupes de réflexion ont été publiées sur le site dédié, et les contributions reçues par l'intermédiaire du REDR sur son site web:

http://enrd.ec.europa.eu/cap-consultation-process_home_en/en/debate-contributions_en.cfm

Un organisme indépendant a été chargé de réaliser une synthèse de ces contributions - le présent rapport. Les auteurs ont été assistés dans leur travail d'étude et de synthèse des contributions par:

- Un panel d'experts de plusieurs États membres ayant une expérience et des connaissances dans le secteur agricole et agroalimentaire et un éventail de compétences linguistiques;
- Un autre panel de professionnels des affaires européennes à même de synthétiser les contributions dans différentes langues;
- Un soutien technique de la Commission européenne en matière de traduction des textes rédigés dans les langues les moins répandues.

Une fois les contributions du public recueillies, elles ont été résumées par l'un des panels cités précédemment, les éléments essentiels étant retranscrits dans un document de synthèse spécifique pour chaque contribution. Des évaluations ont ensuite été rédigées sur une base nationale, et ce pour chacun des États membres pour lequel plus de 50 messages ont été envoyés. Le rapport de synthèse couvre à la fois les synthèses réalisées pour chacune des contributions individuelles et les documents réalisés par pays.

Les mêmes auteurs ont évalué et résumé les documents et autres contributions envoyées par les parties prenantes, les instituts de recherche et autres groupes de réflexion, en utilisant une matrice pour enregistrer les opinions exprimées le plus fréquemment. Les contributions du REDR ont été analysées de manière similaire.

Généralités

L'invitation à débattre a suscité un fort engouement, en particulier de la part du grand public. Les chiffres complets sont présentés à l'annexe I du présent rapport. Les principaux éléments sont les suivants :

- 5 473 contributions ont été envoyées sur le site ouvert au grand public ;
- 93 parties prenantes ont répondu à l'invitation du Commissaire ;
- 80 groupes de réflexion et autres instituts de recherche ont envoyé leur point de vue;
- 24 documents ont été reçus des réseaux nationaux de développement rural et 12 d'organisations européennes participant au REDR. Les contributions des réseaux nationaux font la synthèse des discussions menées avec leurs partenaires au sein de leur réseau.

Le niveau élevé de participation a incité à repousser la date de clôture du débat du 3 juin 2010 au 11 juin.

Il a également été décidé d'élargir l'invitation faite dans un premier temps aux seules parties prenantes représentatives au niveau communautaire en acceptant les contributions d'organisations nationales et régionales. Les points de vue d'un certain nombre d'instituts de recherche et autres

groupes de réflexion, qui n'avaient pas été contactés dans un premier temps, ont également été inclus dans le processus.

Les trois quarts des contributions de la catégorie « grand public » proviennent de six pays : l'Allemagne, suivie par la Pologne, la France, la Lettonie, l'Autriche et l'Espagne. Viennent ensuite la Belgique, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Italie et les Pays-Bas. L'intégralité des chiffres (nombre de contribution et origine) est annexée au présent rapport. Les documents envoyés par les parties prenantes et les instituts de recherche et autres groupes de réflexion ont été publiés sur le site.

Mise au point

Ce rapport est une synthèse des contributions et non une analyse. Cependant, quelques éléments importants doivent être précisés afin de bien comprendre ce document et le contexte dans lequel il a été rédigé. Les principaux points sont les suivants :

Le débat n'a pas été mené comme pourrait l'être une étude de marché ou un sondage d'opinion. Ceux qui ont répondu n'ont été ni sélectionnés ni sollicités sur la base de critères scientifiques ou de critères aléatoires en vue de constituer un échantillon représentatif d'une communauté ou d'une partie de la société. Un ensemble de quatre questions générales sur la PAC a été publié sur le site Agriculture et Développement Rural de la Commission. Toute personne intéressée était libre d'y répondre ou pas.

Ce sont donc les participants qui ont été la force motrice du processus. Le nombre élevé de contributions en provenance du grand public témoigne de son incontestable succès. Cependant, le taux de participation très élevé, dans plusieurs pays, résulte de la mobilisation d'organisations agricoles et de leurs membres. Ce phénomène est particulièrement visible en Allemagne, Pologne, France, Lettonie, Espagne et Autriche – pays où le taux de participation a été le plus élevé et où des contributions très similaires les unes des autres ont été envoyées. Il est indéniable que cette mobilisation a eu un impact sur le résultat final.

Compte tenu du sujet, il fallait s'attendre à ce que les agriculteurs veuillent participer à titre individuel, même si leur organisation professionnelle participait également au titre des parties prenantes. Dans la catégorie « grand public », le nombre de participants, qui se sont identifiés comme étant des agriculteurs ou ayant des liens étroits avec le secteur agricole, a varié selon les Etats membres dans une fourchette comprise entre 20% et 40%. Il est à noter qu'une autre catégorie de contributeurs ne s'est pas identifiée comme appartenant au monde agricole, mais avait manifestement une connaissance de la PAC allant au-delà du niveau moyen communément admis. Le nombre de participants ayant de près ou de loin un lien avec les intérêts agricoles est donc important dans la catégorie « grand public ». Autre élément à relever : le public masculin est nettement mieux représenté que le public féminin avec un facteur de plus du double.

Même si c'est dans une moindre mesure, il est aussi très clair que des actions concertées ont été menées par des membres d'organisations militant pour la protection de l'environnement ou le bien-être des animaux. C'est le cas de façon évidente en Allemagne et aux Pays-Bas sur la question du bien-être animal. Certaines ONG ont mené des actions transfrontalières.

Dans certains cas, il était difficile de classer une organisation dans la catégorie instituts de recherche et autres groupes de réflexion étant donné l'existence d'une zone grise entre ces deux ensembles. En outre, un certain nombre d'instituts de recherche et autres groupes de réflexion avaient (et ont déclaré) des intérêts dans le secteur agricole, du développement rural ou de l'environnement.

De plus, la décision d'accepter les contributions des organisations nationales en plus des contributions des organisations européennes a conduit à des chevauchements, la position de certaines organisations ou individus apparaissant à deux reprises.

Il résulte de l'ensemble de ces éléments que les intérêts agricoles ont joué un rôle majeur dans le débat, au sein du grand public, des instituts de recherche et autres groupes de réflexion, ainsi que parmi les parties prenantes.

Ces éléments ne remettent en rien en question la réussite incontestable du débat et le taux de participation record. Mais, au final, le résultat de cet exercice ne doit pas être interprété de façon excessive.

4. Réponses à la question 1 - "Pourquoi avons-nous besoin d'une politique agricole européenne commune?"

4.1 Présentation par groupe

Commentaire: dans les réponses à chaque question, il y avait autant de différences entre les groupes qu'au sein des groupes eux-mêmes.

4.1.1 Les parties prenantes

Ces organisations reflètent évidemment les positions spécifiques de leurs membres: les agriculteurs, les transformateurs de produits alimentaires, les écologistes, ONG, les consommateurs, etc. Mais malgré les différences, il y avait des éléments en commun.

a/ Consensus sur l'importance de l'agriculture de l'UE / sur la nécessité d'une politique agricole

De nombreuses contributions ont relevé qu'un secteur agricole prospère est important pour l'UE pour les raisons suivantes:

- Pour garantir à tous les citoyens un approvisionnement sûr et stable en nourriture, en aliments sains et de bonne qualité;
- Afin de s'assurer que la nourriture est produite de façon respectueuse pour les espaces ruraux, l'environnement, la faune et la flore;
- Pour soutenir les collectivités rurales et l'emploi, veiller au maintien de l'activité agricole sur l'ensemble du territoire de l'UE;
- Pour assurer un traitement équitable des agriculteurs dans les différents Etats membres;
- Pour relever les nouveaux défis : instabilité des marchés mondiaux; crise économique et inquiétudes sur la durabilité et le changement climatique.

La plupart des contributeurs estiment que le marché ne peut pas atteindre seul ces objectifs, et reconnaissent que la politique agricole commune (PAC) est le meilleur instrument dont nous disposons pour y parvenir.

b/ Une politique agricole commune

La plupart des parties prenantes considèrent qu'une politique agricole commune au niveau de l'UE est plus souhaitable qu'une série de politiques nationales ou régionales, ou pas de politiques agricoles du tout. Beaucoup, mais pas toutes, font valoir que les réformes de la PAC ces dernières années sont allées dans la bonne direction. Ces réformes ont accru l'orientation de l'agriculture vers le marché et les agriculteurs, en tant que gestionnaires des terres, ont été encouragés à fournir de nouveaux services, à renforcer la qualité et la sécurité alimentaire et à améliorer d'autres pratiques telle que la protection des animaux.

L'idée qu'une politique européenne commune est la clé pour assurer des conditions de concurrence équitables dans l'UE, fait l'objet d'un consensus. Les contributions soutiennent que le marché unique des produits agricoles est un principe intangible.

La plupart des contributions plaident en faveur d'une politique agricole au niveau de l'UE. Très peu de voix se font entendre en faveur d'une "renationalisation" de la PAC (permettant une plus grande flexibilité dans l'utilisation des instruments de la PAC au niveau des États membres). Certains affirment que les flexibilités et les exceptions nationales devraient être réduites au minimum et suivies de près afin de ne pas créer des distorsions de concurrence qui pourraient compromettre le marché unique. Les avis sont plus partagés sur la question de l'introduction d'un cofinancement national accru de la PAC.

c / La sécurité alimentaire

Il est largement admis que la PAC est essentielle pour assurer la sécurité alimentaire de l'UE. La façon d'exprimer cette idée varie toutefois entre ceux qui indiquent que l'UE doit être auto-suffisante en matière alimentaire étant donné que son climat le lui permet, et ceux qui acceptent que les importations de produits alimentaires peuvent jouer un rôle (certains disent d'une manière contrôlée, par exemple en utilisant des quotas tarifaires). D'autres soutiennent que l'UE devrait jouer un rôle de premier plan pour assurer la sécurité alimentaire mondiale. De nombreux intervenants font valoir que le droit à l'alimentation est un «droit universel», qui doit être reconnu et soutenu par la PAC. Certains, notamment parmi les organisations non professionnelles, pensent que l'UE ne devrait pas chercher à nourrir le monde, mais plutôt aider les pays en développement à nourrir eux-mêmes leur population.

d / Production de biens publics

C'est un thème central pour toutes les parties prenantes. La production de biens publics, qui occupe déjà une place conséquente au sein de la PAC à l'heure actuelle, deviendra encore plus importante à l'avenir. De nombreuses contributions relèvent le fait que l'agriculture fournit déjà de nombreux biens publics. Par le biais des paiements directs et d'autres mesures incitatives, la PAC encourage les agriculteurs à protéger l'eau, les sols, à préserver l'environnement et les paysages. D'autres contributions indiquent que les agriculteurs devraient fournir des biens qu'il en soit et n'être récompensés que s'ils vont au-delà des exigences légales minimales.

e / Gestion des ressources naturelles

Toutes les parties prenantes reconnaissent que la politique agricole, de préférence une PAC au niveau européen, joue un rôle clef pour garantir une utilisation correcte des ressources naturelles et pour assurer que les défis environnementaux majeurs sont relevés. Ces défis comprennent l'ensemble des aspects liés au changement climatique. La durabilité est le mot-clé pour l'avenir.

f / Qualité des produits

Certains intervenants insistent sur l'effet positif de la PAC en tant qu'outil de promotion de la qualité des produits alimentaires. De plus, la PAC, grâce à la politique de qualité, permet de préserver les systèmes de production traditionnels, certaines races ou certaines cultures. De nombreux participants défendent l'idée que l'UE devrait assurer des règles claires sur l'origine des aliments et que la provenance et les autres éléments de qualité devraient être dûment affichés sur les aliments.

g / Approvisionnement de la chaîne alimentaire de l'UE

Certains intervenants estiment qu'une politique agricole commune est nécessaire pour garantir la fourniture de matières premières en quantité suffisante. Faute de PAC, la production et l'approvisionnement régulier de l'industrie alimentaire et de l'industrie de l'alimentation animale pourrait connaître des difficultés. Ces parties prenantes cherchent un équilibre entre d'une part une production communautaire fiable et d'autre part la possibilité d'importer les matières premières qui ne sont pas disponibles au sein de l'UE.

4.1.2 Instituts de recherche et autres groupes de réflexion

Les instituts de recherche et autres groupes de réflexion offrent une plus grande palette de points de vue que les parties prenantes. C'est dans cette catégorie de contributions qu'une minorité affiche de façon très argumentée une opposition à la PAC.

a/ Soutenir les agriculteurs en tant que fournisseurs de biens publics

Certains participants de ce groupe considèrent, comme c'est le cas pour les parties prenantes, que la PAC a permis de réaliser des avancées importantes, et qu'elle a pleinement rempli ses objectifs et obligations découlant du traité de l'UE. Les principaux bénéfices mis en avant sont : la contribution à la sécurité alimentaire de l'UE, le maintien de systèmes agricoles diversifiés à travers l'Europe, en

particulier dans les zones isolées ; la fourniture de biens publics sociaux et environnementaux. Les tenants de cette idée soutiennent que, sans la PAC, il serait difficile de demander aux agriculteurs de continuer à relever les défis de demain en produisant des biens publics environnementaux, en garantissant la sécurité alimentaire et en maintenant une activité dans les zones rurales. Ceux qui défendent cette idée indiquent que lorsque le marché ne suffit pas, l'UE doit intervenir pour encourager la fourniture de biens publics, ce qui constitue une demande très forte des citoyens, et assurer que les objectifs politiques collectifs sont respectés. Certains ajoutent que la PAC est un moyen de soutenir l'emploi dans les secteurs agricoles et les secteurs associés.

Pour d'autres, la PAC est «socialement injuste» étant donné qu'à leurs yeux, les plus pauvres, les petits agriculteurs, en bénéficient peu. Plusieurs contributions de ce type pointent du doigt que 20% des bénéficiaires de la PAC reçoivent environ 80% des aides directes. De surcroît, de nombreux agriculteurs ont des actifs considérables : leurs propres machines, des bâtiments agricoles et des terres.

Une autre thèse est que les objectifs du 1^{er} pilier de la PAC ne sont plus en ligne avec les attentes de la société et qu'ils ne sont pas une dépense publique légitime pour un secteur qui doit être orienté vers le marché. Il doit donc y avoir un changement dans la justification, les objectifs et les mesures contenues dans cette politique afin de tenir compte des attentes élevées de la société en matière de fourniture de biens publics.

b / La sécurité alimentaire

Plusieurs instituts de recherche et autres groupes de réflexion font valoir que la PAC est nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire, dans les deux sens du terme – à la fois une nourriture en quantité suffisante pour nourrir la population européenne, mais aussi une nourriture saine.

c / Affronter ensemble les nouveaux défis - une politique commune

Un certain nombre d'instituts de recherche et autres groupes de réflexion partagent le point de vue des parties prenantes qu'une PAC forte est nécessaire pour relever les défis de demain qui ne peuvent être atteints qu'en adoptant une approche politique commune dans le secteur agricole et rural. Des arguments supplémentaires sont apportés au débat : une politique commune assure davantage de cohérence avec les autres politiques de façon à ce que des objectifs communs soient atteints ; c'est plus efficace du point de vue de l'utilisation et l'affectation des dépenses publiques.

d / Durabilité

Plusieurs contributions défendent l'idée que la gestion durable des terres est la clef pour faire face de nombreux défis que doit affronter l'Europe – la lutte et l'adaptation au changement climatique, la gestion de l'eau, la protection des ressources naturelles, l'entretien des paysages, la préservation des sols, de la qualité de l'air, la résistance aux inondations et aux incendies, et enfin l'infléchissement de la tendance à la perte de la biodiversité.

e / Patrimoine culturel

Un certain nombre d'instituts de recherche et autres groupes de réflexion soulignent que cultures européennes et traditions agricoles sont étroitement liées. Protéger l'agriculture européenne revient donc aussi à protéger le patrimoine culturel de l'Europe.

4.1.3 Grand public

Étant donné le nombre élevé de réponses, le grand public a mis en avant un vaste éventail de raisons de soutenir une politique agricole commune:

- La PAC est la seule politique commune de l'UE. L'UE doit améliorer son fonctionnement. Elle joue un rôle important dans le processus d'intégration européen;

- Parce que l'agriculture est un secteur stratégique: l'Europe doit être auto-suffisante (certains affirment que l'UE a besoin de sécuriser ses approvisionnements alors que d'autres plaident pour l'autosuffisance totale). La plupart des contributions qui abordent cette question - et beaucoup le font - font valoir que la PAC contribue à améliorer la sécurité alimentaire;
- Pour garantir la sécurité alimentaire en quantité et en qualité (gestion de la qualité de nos aliments);
- La nécessité de maintenir des stocks stratégiques de produits alimentaires a été expressément mentionnée par un petit groupe de personnes;
- Pour assurer un traitement équitable des agriculteurs (au sein de la chaîne alimentaire - vis-à-vis d'autres maillons tels que les distributeurs);
- Parce que l'UE doit créer des conditions égales pour les agriculteurs à travers l'Europe;
- La PAC est le corollaire du marché unique / d'un espace économique unique;
- Afin de maintenir les communautés rurales (en particulier les agriculteurs sont les mieux à même de s'occuper des espaces ruraux et de protéger l'environnement);
- Une politique commune est nécessaire pour assurer un revenu aux agriculteurs situés dans de nombreuses régions et secteurs différents;
- Pour protéger les agriculteurs contre les spéculateurs et éviter la dépendance à l'égard des importations;
- Pour donner les moyens aux agriculteurs de l'UE d'affronter la concurrence des produits importés.

Il existe un soutien général pour une politique agricole. Un grand nombre de participants affiche sa préférence pour une politique commune plutôt que pour la "renationalisation". L'idée d'augmenter le niveau de co-financement national, dans le 1^{er} pilier de la PAC, est parfois évoquée, mais dans le cadre de règles communes. Seul un petit nombre de contributions plaide pour un démantèlement de la PAC (et certaines de ces contributions reconnaissent qu'elle devrait tout de même être remplacée par autre chose).

Soutenir la PAC ne signifie pas nécessairement soutenir la PAC telle qu'elle est aujourd'hui. De nombreuses nuances existent dans les opinions exprimées. Un nombre considérable de participants plaide pour que, plus que par le passé, l'accent soit mis sur la promotion d'une agriculture durable. Pour une minorité de contributions, la réforme de la PAC doit être l'occasion de mettre l'accent sur l'agriculture biologique et la réduction de la part accordée à la viande dans notre alimentation.

Un nombre conséquent de participants dans de nombreux pays indique que le but central des paiements de la PAC est d'apporter une compensation aux agriculteurs européens étant donné leurs coûts de production plus élevés, par exemple en matière de cotisations sociales, de salaires, de normes et de standards européens plus élevés. Dans la plupart des cas, ces coûts ne peuvent pas être couverts par les prix du marché. C'est pourquoi une intervention publique est nécessaire afin de palier aux défaillances du marché. Le point de vue selon lequel les agriculteurs européens doivent supporter des coûts supplémentaires par rapport aux concurrents des pays tiers (en termes de normes de qualité, de santé et de respect de l'hygiène, de traçabilité, ainsi que de protection de l'environnement, de préservation de la biodiversité, de gestion des paysages, etc.) est très répandu.

Pour les participants de plusieurs pays, notamment en France, l'agriculture est au cœur de notre culture, de l'économie, de la société, de l'alimentation et de l'environnement. Cela fait écho à la valeur culturelle évoquée par certains instituts de recherche et autres groupes de réflexion.

4.1.4 Contributions par le biais du REDR

Une opinion largement partagée par les contributions reçues par le biais du REDR est que le développement rural est une composante forte de la PAC, une composante nécessaire pour relever les défis auxquels l'agriculture et les zones rurales sont confrontées.

Bon nombre de ces défis (relatifs à la sécurité alimentaire, aux territoires, à l'environnement, aux questions sociales) sont communs à tous les États membres. Il existe des différences entre les contributions des parties prenantes qui reflètent les positions de leurs membres.

Pour les parties prenantes du REDR, l'importance de la protection de l'environnement (sol, eau, biodiversité), de la gestion durable des ressources naturelles et de la nécessité de contribuer à l'atténuation et à l'adaptation face au changement climatique est indiscutable.

En ce qui concerne les défis territoriaux, un nombre important de contributions mettent en avant la nécessité de lutter contre les différences entre zones urbaines et rurales et d'assurer la viabilité économique et la qualité de vie dans les zones rurales. Dans de nombreuses zones rurales, les structures sociales sont fragiles et il est important de soutenir les collectivités et les économies locales. Ce défi est posé en particulier pour les régions éloignées et celles pour lesquelles le capital humain fait défaut. La préservation de la fourniture de biens publics dans les zones défavorisées est considérée comme un sérieux problème.

Les défis majeurs pour les communautés agricoles sont:

- Le maintien des agriculteurs et les revenus en zone rurale;
- Le renforcement de la position économique des agriculteurs au sein de la chaîne alimentaire, encourager la vitalité et la productivité des exploitations et des autres secteurs dans le contexte du vieillissement de la population rurale et des agriculteurs.

4.2 Opinion du grand public par pays et / ou région, si significatif

Les opinions du grand public évoquées ci-dessus ont été largement exprimées dans la plupart des États membres. Les participants des nouveaux États membres mettent particulièrement l'accent sur le fait que le niveau des soutiens de la PAC chez eux devrait se rapprocher de ceux pratiqués pour les pays de l'UE plus anciens.

5. Réponses à la question 2 - "Qu'est-ce que les citoyens attendent de l'agriculture?"

5.1 Présentation par groupes

5.1.1 Les parties prenantes

a / Vue générale

De façon générale, les parties prenantes considèrent que les citoyens attendent de l'agriculture les exigences suivantes :

- Un approvisionnement alimentaire sécurisé;
- La fourniture d'aliments sûrs, sains et divers à des prix abordables et transparents;
- Une utilisation durable des terres;
- Une activité qui soutienne les communautés et les zones rurales.

b / La sécurité alimentaire

Certains disent que la priorité des citoyens est la sécurité alimentaire et que, dès lors, c'est le rôle principal de l'agriculture. La priorité des agriculteurs de l'UE devrait être, selon eux, de nourrir la population de l'Europe, de ne pas être le plus grand importateur ou exportateur au niveau mondial. Ils font valoir que l'alimentation est trop importante pour être à la merci d'un marché déréglementé. Est nécessaire une politique agricole forte, qui régule la production et les marchés et qui fait en sorte que les pratiques agricoles apportent des réponses aux défis environnementaux et sanitaires. Un certain nombre de parties prenantes font valoir que les citoyens ne croient pas que l'objectif de l'agriculture devrait être de "nourrir le monde", mais d'assurer l'approvisionnement alimentaire de l'Europe comme l'indiquent les traités de l'UE.

c / Environnement

De nombreux participants estiment que les citoyens attendent de l'agriculture européenne qu'elle respecte l'environnement, réduise son impact en ce qui concerne le réchauffement climatique, protège la biodiversité, utilise les ressources en eau de façon économe. Ils ont le sentiment qu'une agriculture familiale durable produit des externalités positives et que les citoyens européens en sont conscients.

d / Les pays en développement

Un nombre important de participants considèrent que la politique agricole européenne ne doit pas être préjudiciable pour les économies agricoles des pays en développement. De façon corollaire, ils ajoutent que l'UE comme les pays tiers devraient avoir le droit de se protéger des importations à trop bas prix. Certains ajoutent qu'il est préférable que l'Union européenne aide les pays pauvres à subvenir eux-mêmes aux besoins de leur population, plutôt que de leur exporter des aliments.

e / Le bien-être animal

Un certain nombre de participants estiment que des normes rigoureuses pour protéger les animaux de ferme font partie des priorités des citoyens et des consommateurs européens. Cela devrait donc être considéré comme un élément important pris en compte par les agriculteurs et en vue de la réforme de la PAC. Ces participants citent deux enquêtes Eurobaromètre de 2005 et 2007 qui ont révélé que les citoyens européens accordent une importance considérable à la protection des animaux d'élevage. Toutefois, ce n'est pas une question qui a suscité une attention importante de la part d'une majorité de parties prenantes.

f / Emploi

La plupart des participants estiment que les citoyens attendent de l'agriculture qu'elle préserve et augmente l'emploi dans les zones rurales, inverse la tendance à la disparition des exploitations agricoles - et encourage les nouveaux venus dans le secteur agricole, en particulier la jeune génération.

5.1.2 Les instituts de recherche et autres groupes de réflexion

Avec des nuances mineures, pratiquement tous les instituts de recherche et autres groupes de réflexion partagent la vision qu'ils attribuent aux citoyens de l'agriculture européenne et de la PAC. À leur avis, le grand public attend de l'agriculture :

- La sécurité alimentaire et un revenu équitable pour les agriculteurs;
- La gestion et la protection de l'environnement;
- Le développement équilibré des zones rurales;
- La fourniture de biens publics par les agriculteurs;
- Une contribution à la lutte contre le changement climatique.

Mais il y a des différences entre les instituts de recherche et autres groupes de réflexion sur la façon de parvenir à répondre à ces attentes, avec un certain nombre d'entre eux qui mettent en doute la capacité du modèle actuel de la PAC d'y parvenir.

a/ Sécurité alimentaire

Les instituts de recherche et autres groupes de réflexion affirment que la société attend de l'agriculture: un approvisionnement alimentaire sécurisé, des denrées alimentaires saines qui reflètent la diversité des territoires européens.

b / La durabilité environnementale

Il est soutenu que les citoyens européens attendent des agriculteurs qu'ils gèrent les terres et les ressources naturelles de manière à offrir un niveau élevé de biens publics environnementaux et sociaux, s'agissant en particulier de ressources en eau, de biodiversité, de stockage du carbone, de prévention contre les incendies et les inondations, de valeur touristique et récréative des paysages, de dynamisme des communautés rurales, etc. Beaucoup de ces biens et services (qui vont au-delà de la seule production alimentaire), disent-ils, sont menacés par l'abandon de l'agriculture et des activités sylvicoles.

c / La qualité des aliments

De façon générale, il est admis que les citoyens veulent des produits alimentaires de qualité à des prix raisonnables. Souvent, il n'existe pas d'argument supplémentaire. Le concept de produits de qualité n'est pas plus défini. D'autres disent que les agriculteurs doivent eux aussi être rémunérés de façon équitable pour les produits alimentaires.

d / Patrimoine et mode de vie

Certains instituts de recherche et autres groupes de réflexion indiquent que les citoyens accordent de l'importance à des valeurs fondamentales telles que: la famille, les diverses traditions locales, l'existence de communautés rurales créatives et dynamiques, un environnement local durable. La fourniture d'aliments naturels, sains et de haute qualité est citée comme l'une des réponses aux attentes des citoyens. L'ensemble de ces facteurs contribue au développement durable des communautés locales qui sont auto-régénératrices.

5.1.3 Grand public

Il ya eu de nombreuses déclarations fortes sur les thèmes suivants:

- La sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire et la qualité des aliments: de nombreux participants ont mentionné ces points - tous veulent des aliments plus sûrs; certains affirment que la nourriture doit aussi être plus abordable, c'est à dire moins chère. D'autres plaident pour un équilibre juste (ou raisonnable) entre le prix des denrées alimentaires et le prix payé aux agriculteurs pour leurs produits. Les avis sont partagés quant à savoir si les consommateurs sont prêts à payer, si cela l'implique, un prix plus élevé pour les produits alimentaires plus élevés;
- Les citoyens veulent des denrées alimentaires de haute qualité, authentiques, et diversifiées, des produits locaux ou régionaux ;
- Les denrées alimentaires produites de manière durable, la préservation de la biodiversité et la gestion durable des espaces ruraux, etc. ont souvent été mentionnés;
- La préservation de l'environnement et un soutien pour relever les défis environnementaux. Plusieurs arguments différents ont été présentés sous cette idée générale, la demande pour une agriculture plus soucieuse de l'environnement et une politique agricole qui va dans ce sens étant particulièrement forte;
- Les aliments doivent être sains, naturels (beaucoup disent expressément que cela signifie sans OGM ou pesticides) et produits de façon à préserver l'environnement (l'eau, les sols et la qualité de l'air) et offrant la traçabilité;
- Les agriculteurs ont un rôle croissant à jouer dans la production d'énergies renouvelables et l'atténuation des effets du changement climatique;
- La sauvegarde de la prospérité des zones rurales passe par un soutien pour maintenir les agriculteurs et l'emploi. La majorité de ceux qui abordent ce sujet considèrent que les agriculteurs sont à la base de la prospérité des zones rurales. Par exemple, les expressions «emploi rural» et «dynamisme des collectivités rurales» reviennent fréquemment, de même, que le «modèle européen» de la ferme familiale;
- Beaucoup disent que les aliments importés devraient respecter les normes élevées de l'UE (ou que l'agriculture de l'UE doit être protégée de la concurrence déloyale des pays tiers);
- La préservation de l'agriculture pastorale de montagne. Le sentiment que ce sujet n'est pas suffisamment pris en compte à l'heure actuelle revient fréquemment avec la nécessité de préserver les paysages pour le tourisme rural;
- Un certain nombre de participants met l'accent sur la qualité plutôt que sur la quantité et sur un juste rapport qualité/prix;
- Un autre groupe formule le souhait d'un étiquetage plus précis/clair, en particulier pour souligner l'origine régionale ou l'agriculture biologique.
- Plusieurs participants redoutent que la PAC favorise encore la production d'excédents au détriment des pays en développement;
- Une poignée de contributions soulève la question de l'éthique et du commerce équitable.

Il est clair à partir des contributions reçues que les différents citoyens attendent des choses différentes! Alors que nombreux sont ceux qui affirment que les besoins de la faune et de la flore, l'accès du public et l'attrait visuel des campagnes sont des éléments primordiaux, d'autres soutiennent l'idée que, en fin de compte, nourrir la population est l'élément essentiel. De nombreuses contributions plaident pour une politique globale, qui intègre l'agriculture, la préservation de l'environnement et des paysages, le changement climatique, la biodiversité et la protection des ressources naturelles, en d'autres termes une approche "multifonctionnelle".

5.1.4 Contributions par le biais du REDR

Un nombre important de contributions reçues par le biais du REDR met en avant que la production alimentaire durable doit être maintenue en Europe sur la base de:

- L'amélioration de la position des agriculteurs au sein de la chaîne alimentaire;
- Des denrées alimentaires sûres et de qualité à des prix abordables;
- Une meilleure connexion au niveau local et régional entre les producteurs et les consommateurs (les systèmes d'approvisionnement alimentaire locaux);
- La préservation de la diversité des systèmes de production et des structures agricoles, en particulier les exploitations petites et défavorisés;
- Un soutien accru pour la production biologique;
- La nécessité d'attirer de nouvelles personnes, de rajeunir l'ensemble des économies agricoles et rurales, en gardant à l'esprit le défi démographique européen pour assurer la viabilité pour les générations futures.

Une opinion largement répandue parmi les participants est que la contribution de l'agriculture européenne à la fourniture des biens publics doit être reconnue et récompensée, en particulier, pour:

- Préserver les ressources naturelles et les écosystèmes (sécurité environnementale);
- Lutter contre le changement climatique et s'y préparer;
- Contribuer à la vitalité dans les zones fortement dépendantes de l'agriculture;
- Préserver la richesse du patrimoine esthétique des zones rurales, les paysages, la richesse du patrimoine culturel et historique;
- Diversifier la production d'énergie et production d'énergies renouvelables.

Le secteur forestier est également reconnu comme un fournisseur de biens publics.

Selon la plupart des participants du REDR, les forces et les faiblesses des zones rurales doivent être reconnues, en particulier:

- L'exode rural en cours dans de nombreux Etats membres
- La dépendance à l'égard des zones urbaines voisines pour assurer le développement local et la nécessité de renforcer les liens entre zones urbaines et rurales

5.2 Présentation par pays et / ou région, si significatif

Les contributions du grand public accordent souvent une attention particulière à l'agriculture dans les régions montagneuses et les autres régions défavorisées. En Allemagne, une action concertée de partisans des droits des animaux a été menée, représentant plus de 15% de toutes les contributions allemandes (plus de 150), envoyées principalement en deux vagues. Près de la moitié d'entre elles pourraient être considérées comme constituant une seule réponse soumise. Les citoyens militant pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux se sont aussi démarqués aux Pays-Bas et en Autriche. Cette question a été évoquée également par de petits groupes dans d'autres pays, mais dans le contexte plus large d'autres changements souhaitables.

Les sentiments anti-OGM ou anti-pesticides étaient à peu près également répartis au sein de l'UE. Il ya eu quelques demandes, notamment en France, pour un débat moins idéologique sur les OGM.

6. Réponses à la question 3 - «Pourquoi réformer la PAC?»

6.1 Présentation par groupe

6.1.1 Les parties prenantes

a / Vue générale

D'après les contributions, les nouveaux défis que l'UE doit affronter et qui sont susceptibles de devenir plus difficiles à relever, sont la principale raison pour poursuivre la réforme de la PAC, par exemple:

- Augmentation de l'instabilité / volatilité des prix des matières premières agricoles;
- Demande mondiale qui ne cesse d'augmenter (tendance générale à l'ouverture croissante des marchés mondiaux);
- Plus grande importance accordée aux aspects non-marchands, tels que l'environnement, la qualité et les normes sanitaires, la croissance durable;
- Effets du changement climatique;
- Augmentation des attentes des consommateurs.

La plupart des organisations agricoles ne voient pas une nécessité impérieuse pour réformer davantage la PAC. Elles voient plutôt la nécessité d'une politique agricole « forte », par exemple en ce qui concerne l'argent dépensé au titre du 1^{er} pilier. (Il y a de nombreuses demandes pour mettre fin au mécanisme de modulation).

b / Cohérence entre les politiques de l'UE

Les intervenants croient que l'avenir de la PAC doit répondre à certains, mais pas à tous les besoins pour soutenir le secteur agricole. Il y a un nombre croissant d'autres politiques qui ont un impact sur les activités agricoles et la fourniture de matières premières. Une cohérence absolue, affirment-ils, est nécessaire entre les politiques concernant l'approvisionnement alimentaire, y compris la sécurité des aliments, les nouvelles technologies, le commerce, le développement, l'environnement, la formation des agriculteurs, la protection des animaux, les consommateurs et les politiques sociales.

c / Les déséquilibres des paiements directs entre États membres

Un nombre considérable de parties prenantes souhaite voir une répartition plus équilibrée de l'argent destiné au soutien entre agriculteurs, tant à l'intérieur des États membres qu'entre eux.

d / Croissance durable et environnement

Un certain nombre de participants disent que l'agriculture de l'UE a besoin d'une meilleure coordination des politiques couvrant l'ensemble de l'agriculture, l'alimentation, l'environnement et le développement rural lié à l'agriculture en mettant davantage l'accent sur le soutien des productions respectueuses de l'environnement. Les ONG environnementales estiment que le budget de la PAC soutient, directement et indirectement, des types d'agriculture non durables qui sont nocives pour la faune et la flore et les ressources naturelles desquelles dépend la sécurité alimentaire à long terme.

D'autres soutiennent que l'amélioration des performances de l'agriculture est la manière la plus efficace et la plus respectueuse de l'environnement pour répondre aux défis de la durabilité et que les systèmes de production modernes ont accompli des progrès substantiels dans la réduction de leur impact environnemental.

e / Conditions de travail / modernisation

Certaines ONG relèvent une apparente contradiction au sein de la PAC. Ils disent que d'une part la PAC perpétue une forme traditionnelle d'agriculture qui est inefficace et dont l'avenir est menacé à terme, tandis que, d'autre part, la PAC favorise aujourd'hui une dépendance excessive par rapport aux marchés, conduisant à l'abandon / absorption des exploitations agricoles plus petites et moins efficaces.

f / Dépendance du marché

Sur ce point, les intervenants sont partagés. Certains veulent que la PAC reste un élément important de régulation du marché, avec des aides directes en tant que soutien de base aux revenus. Parmi ce groupe des organisations souhaitent voir un retour aux niveaux antérieurs de soutien des prix par le biais des organisations communes de marché (OCM), certaines d'entre elles ajoutant que des paiements couplés doivent être maintenus. Pour d'autres, il est important que les agriculteurs gagnent leur vie principalement du prix du marché, avec une réglementation utilisée essentiellement comme filet de sécurité pour faire face à la volatilité des prix. D'autres encore disent que l'argent public ne doit pas être utilisé pour soutenir des produits bon marché et de faible qualité, mais seulement pour rétribuer les agriculteurs pour la fourniture de biens publics.

g / Fonctionnement de la chaîne alimentaire

De nombreux intervenants ont identifié des problèmes liés au fonctionnement de la chaîne alimentaire, en particulier les déséquilibres dans les rapports de force entre acteurs de la chaîne alimentaire.

h / La PAC mise en œuvre de manière inadéquate

De nombreux intervenants représentant les agriculteurs et les organisations agricoles parlent d'une mise en œuvre insuffisante des règles de la PAC, même si cela n'est pas présenté comme une raison fondamentale pour la poursuite des réformes. Ils appellent à une meilleure surveillance et à des contrôles.

6.1.2 Les groupes de réflexion et autres instituts de recherche

a / Durabilité environnementale et autres biens publics

Pour beaucoup, les dépenses de la PAC devraient être redirigées vers les zones, les systèmes et les pratiques qui fournissent des biens publics. Cela implique des modifications des critères d'attribution pour la répartition du budget entre États membres, et des critères d'éligibilité pour les paiements directs, entraînant une redistribution fondamentale du soutien. Pour d'autres groupes de réflexion, la PAC a un passé environnemental léger. Seule une petite fraction de son budget est consacrée à des paiements agri-environnementaux efficaces, tandis que des pratiques agricoles nuisibles à l'environnement, comme le drainage des zones humides et l'irrigation inappropriée, peuvent être subventionnées. En outre, certains disent que même ce qui fonctionne aujourd'hui, sur le terrain et dans le sol, ne peut être durable dans 20 ou 50 ans en raison (*notamment*) du changement climatique.

b / Efficacité économique

Les instituts de recherche et autres groupes de réflexion qui se concentrent sur les questions économiques générales disent que la PAC gaspille les ressources qui pourraient, si elles étaient utilisées de façon plus judicieuse, convaincre les citoyens européens des avantages de l'intégration. Ils font valoir que la PAC fausse la prise de décisions sur les dépenses de l'UE et le financement du budget. Ils appellent à des instruments plus ciblés. Un certain nombre estime que la priorité doit être donnée à la fixation de perspectives à long terme, en procurant aux agriculteurs la prévisibilité nécessaire aux projets d'investissements. Ils détectent une certaine lassitude générale

liée aux réformes qui se sont succédées au cours de ces 20 dernières années. D'autres ajoutent que plus de simplification et de transparence sont nécessaires pour la PAC.

c / Gestion des marchés

Contrairement aux économistes mentionnés ci-dessus, certains groupes de réflexion et autres instituts de recherche prennent des positions plus proches de certaines parties prenantes, en faisant valoir qu'une plus grande attention devrait être accordée à la gestion des marchés agricoles. Ils estiment que le concept de libre-échange a échoué dans le secteur agricole et agroalimentaire et que le «marché libre» n'est pas en mesure de garantir suffisamment de nourriture pour tous dans le monde, ou pour la réalisation de tous les objectifs qui sont liés à l'agriculture (« l'économie d'un agriculteur n'est pas l'économie d'un actionnaire » est une citation qui illustre ce point de vue).

d / La concurrence mondiale

Plusieurs groupes de réflexion et autres instituts de recherche disent que le respect par les agriculteurs de l'UE des règles en matière d'environnement, de sécurité des aliments et de bien-être des animaux les met dans une situation de désavantage concurrentiel par rapport aux agriculteurs des pays tiers qui ne sont pas soumis à ces exigences. Pour ces groupes de réflexion et autres instituts de recherche, cela justifie, soit une certaine protection aux frontières et / ou des paiements directs, qui sont *de facto* une forme de rétribution pour les biens publics que les citoyens exigent des agriculteurs. Ils soutiennent que ceux qui fournissent actuellement des biens publics ne sont pas suffisamment rémunérés pour ce qu'ils font. Une autre question importante pour certains groupes de réflexion et autres instituts de recherche est d'établir les conditions du commerce équitable sur le marché international des denrées alimentaires.

e / Impact de la PAC sur les pays en développement

Certains groupes de réflexion et autres instituts de recherche estiment que la PAC compromet la sécurité alimentaire mondiale et la lutte contre la pauvreté. Les droits de douane européens et subventions à l'exportation, en particulier, font baisser les prix mondiaux des produits alimentaires. Cette situation est préjudiciable pour les agriculteurs et tire vers le bas les salaires pour les emplois peu qualifiés dans les pays en développement. Les fonds de l'UE pourraient être plutôt consacrés à la recherche et au développement dans le secteur agricole adaptés aux besoins des pays en développement.

f / Equité

Il y a des arguments qui plaident en faveur des petites et moyennes exploitations agricoles pour qu'elles constituent une priorité dans le cadre d'une PAC réformée, au même titre que les agriculteurs dans les zones défavorisées.

6.1.3 Grand public

De toutes les régions de l'UE émerge une quantité de bonnes raisons pour réformer la PAC. Un certain nombre de contributions ne sont pas claires quant à savoir si les réformes précédentes ont été couronnées de succès, que ce soit totalement, en partie ou pas du tout. D'autres semblent satisfaites du système actuel de soutien du marché et des paiements directs et ne cherchent pas d'autres réformes. Il y a aussi ceux qui veulent du changement, mais à travers une évolution et non une révolution.

Parmi les raisons en faveur d'une réforme, les citoyens veulent que la PAC:

Au niveau opérationnel

- Renforce la sécurité alimentaire;

- Garantisse un certain niveau de revenu pour les agriculteurs et endigue l'influence des multinationales;
- Limite l'influence des spéculateurs sur les prix des produits agricoles;
- Prenne des mesures aux frontières de l'UE pour protéger les denrées alimentaires produites au niveau des normes élevées de l'UE contre les importations non conformes. Certaines inquiétudes sont exprimées concernant le dumping dont font l'objet les excédents et les perturbations provoquées aux économies des pays en développement;
- Certains participants préconisent le retour de la PAC à sa base d'origine / objectifs;
- Permette une répartition plus équitable des aides au sein et entre les États membres (il y en a beaucoup qui soulignent la nécessité d'abandonner la référence historique pour aller vers un paiement unique par exploitation);
- Freine l'exode rural;
- Rende l'agriculture européenne plus compétitive;
- Aide les petites exploitations familiales et les artisans;
- Encourage l'agriculture biologique / une agriculture plus extensive;
- Etablisce un nouveau contrat entre les agriculteurs et la société pour garantir les revenus agricoles en échange de services pour les communautés locales;
- Encourage la production de nouveaux produits non-alimentaires;
- Arrive à des normes (élevées) plus uniformes à travers l'UE, avec des niveaux uniformes de contrôles et de conformité (il y a un sentiment très net dans plusieurs Etats membres que leurs agriculteurs sont tenus de se conformer à des normes plus élevées que dans d'autres pays de l'UE).

Au niveau de la mise en œuvre

- Avoir une PAC simple, en particulier concernant les tâches administratives quotidiennes et le fardeau de la paperasserie difficile à gérer pour les petits agriculteurs. Un sentiment récurant se dégage des contributions du grand public selon lequel le «p'tit gars» est le plus mal loti de la PAC;
- Certaines contributions appellent à des contrôles plus stricts dans l'application des règles et des normes de la PAC;
- Offrir un meilleur rapport qualité / prix. Plusieurs participants estiment que la PAC actuelle fournit un très mauvais rapport qualité-prix, car la majorité des paiements (du 1^{er} pilier) n'est pas ciblée sur les résultats;
- Améliorer la transparence de la PAC;
- Faire en sorte que les agriculteurs cessent la chasse aux aides plutôt que de pratiquer leur métier d'agriculteur correctement (un participant belge les a appelés «des chasseurs de prime »).

Les participants n'ont pas été invités à faire des commentaires spécifiques sur le coût de la PAC. Toutefois, certains l'ont fait. Une variété de points de vue a été exprimée, avec la plupart des participants qui ont soulevé la question affirmant que le budget devrait être maintenu à son niveau actuel ou augmenté. Beaucoup étaient conscients que la PAC sera en concurrence difficile pour son financement par le budget de l'UE pour la période post-2013. Les participants des nouveaux Etats

membres veulent davantage de fonds pour l'agriculture et le développement rural dans leur pays pour combler le fossé entre eux et le reste de l'UE.

Un petit nombre de participants a demandé des coupes progressives mais profondes, de 50% ou plus, dans le budget de la PAC, ou l'élimination des mesures de marché et des paiements directs pour recentrer la PAC seulement sur la rétribution de la fourniture de biens et services publics.

Un nombre encore plus restreint des participants souhaite que la PAC soit mise au rebut. L'opinion majoritaire est que, pour diverses raisons, une politique agricole européenne est indispensable, et que le retour à des politiques nationales/régionales serait préjudiciable.

6.1.4 Contributions par le biais du RE DR

Il y a un appel général pour améliorer la PAC, mais ne pas radicalement la réformer. Parmi les intervenants du RE DR, les motifs invoqués sont liés à:

- La nécessité de réorienter les dépenses vers la fourniture de biens publics;
- La nécessité de reconnaître d'autres biens publics au-delà de l'environnement (durabilité sociale, paysage, patrimoine et culture);
- Le changement climatique;
- Augmentation des attentes des consommateurs;
- Réduire l'excès de bureaucratie et permettre un accès plus facile pour les bénéficiaires;
- Coordination insuffisante avec les autres politiques communautaires applicables aux zones rurales;
- Déficit de gouvernance (manque de transparence et absence de participation des citoyens).

6.2 Présentation par pays et / région, si significatif

Le sentiment que les paiements directs aux agriculteurs sont injustement répartis entre les pays de l'UE est répandu dans les nouveaux Etats membres, où les appels à l'abandon des références historiques pour les paiements directs ont été forts, notamment en Pologne. Toutefois, le sentiment est aussi exprimé dans l'UE-15 et parmi les parties prenantes (en particulier ceux représentant les petits agriculteurs et des ONG) qui remettent en cause le fondement des paiements directs, plus généralement.

Les arguments en faveur de l'agriculture biologique ont été uniformément répartis entre les pays de l'UE, sauf pour l'Autriche et l'Allemagne, où un ensemble de contributions similaires vers la fin de la période du débat public a montré une action concertée sur cette question. Le soutien à l'agriculture biologique a été assez fréquemment exprimé par les participants dans les nouveaux Etats membres.

7. Réponses à la question 4 - «De quels outils avons-nous besoin pour la PAC de demain?»

7.1 Présentation par groupe

Un très grand nombre d'idées concernant les outils pour la PAC du futur a été exprimé, de la part des trois groupes de participants. Beaucoup ont estimé que la structure de base de la PAC, avec des adaptations nécessaires et parfois des modifications importantes, devrait être conservée. D'autres préconisent des changements plus radicaux. Certains vont jusqu'à inverser le processus de réforme de la PAC des 20 dernières années.

7.1.1 Les parties prenantes

a / Aspects généraux

Prises ensemble, les contributions des intervenants représentent un large éventail d'outils possibles. Evolution, pas de révolution, est le maître mot.

b / Durabilité et environnement

La plupart des ONG environnementales (et quelques autres) sont en faveur d'une remise en question fondamentale de la direction de la politique agricole. Certains ont présenté des alternatives impliquant des changements de la structure à deux piliers de la PAC et un meilleur ciblage des aides directes aux agriculteurs (en contrepartie d'une offre de certains biens et services environnementaux spécifiques). Les États membres seraient autorisés à plus de souplesse dans la façon dont ces mesures sont définies et mises en œuvre dans le cadre de lignes directrices décidées au niveau de l'UE et soumises à l'approbation de la Commission. Des idées relatives à de nouveaux outils financiers pour compléter le budget de la PAC ont aussi été exprimées. Il y aurait des évaluations régulières de la réussite des mesures retenues. Il y a eu un fort soutien à l'agriculture à haute valeur naturelle, l'entretien des pâturages et pour l'élevage en général.

D'autres intervenants aimeraient voir un lien avec les objectifs du Développement du Millénaire pour réduire, entre autres, la faim dans le monde, réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture, conserver la biodiversité, maintenir le fonctionnement des écosystèmes, améliorer l'approvisionnement en eau d'ici 2015, améliorer le bien-être animal et maintenir l'emploi en Europe. Beaucoup d'intervenants estiment que les nouvelles demandes de la société telle que la protection du climat doivent maintenant être complètement intégrées dans la PAC.

Une autre manière dont les citoyens pourraient se sentir davantage impliqués dans le processus de la PAC serait, selon eux, si les objectifs d'intérêt public sont placés au cœur des priorités politiques pour la PAC post-2013.

c / Le développement rural

Un grand nombre d'observations faites sur le développement rural est spécifiquement centré sur la nécessité d'une meilleure coordination entre les divers programmes européens et des fonds qui couvrent les régions rurales et qui portent sur l'éducation, la santé, les services sociaux, les transports, etc. (par exemple, le FEDER, le Fonds de cohésion, le FSE). Certains veulent une séparation claire des deux piliers. Quelques-uns proposent un nouveau troisième pilier pour le développement rural non agricole.

d / Investissements / nouvelles technologies

Il y a une demande générale pour que la PAC après 2013 soutienne l'utilisation croissante des technologies modernes dans l'agriculture (par exemple R & D, développement des infrastructures et le transfert des connaissances aux agriculteurs). Les investissements pourraient être destinés à améliorer les bonnes pratiques agricoles, l'utilisation plus efficace des ressources naturelles,

l'augmentation des rendements et une meilleure sécurité, la qualité et la performance environnementale des matières premières agricoles.

e / Jeunes agriculteurs / nouveaux entrants

Un certain nombre de parties concernées font valoir que des mesures spécifiques visant à promouvoir le transfert des exploitations agricoles sont nécessaires, en particulier pour les nouveaux entrants dans le secteur.

f / Les paiements directs aux agriculteurs

i. Le principe

Il y a peu de désaccord sur le fait que les paiements directs dans la PAC actuelle soient, en principe, justifiés (surtout compte tenu du faible niveau actuel des revenus agricoles en moyenne). Les paiements directs sont considérés comme un soutien du revenu vital pour la compétitivité de l'agriculture européenne et qui devrait rester un élément essentiel;

ii. Les détails

Les avis divergent quand il s'agit de la façon dont les aides directes doivent être calculées. Beaucoup affirment qu'à l'avenir, elles devraient aller aux agriculteurs actifs, à temps plein ou à temps partiel, plutôt qu'à des propriétaires non-agriculteurs. D'autres disent que, afin d'assurer un traitement équitable et égal des agriculteurs dans l'UE, il faudrait envisager de fixer les paiements directs sur la base de critères communs objectifs, comme le nombre d'emplois par exploitation. Ces critères devraient permettre aux États membres de prendre en compte les conditions différentes dans leur pays tout en respectant la nécessité d'éviter un lourd et complexe système de paiement.

D'autres encore soutiennent qu'il faudrait un paiement uniforme (généralement par hectare) dans les 27 États membres de l'UE. Mais certaines organisations rejettent cette idée. Toutefois, de l'avis de la plupart des intervenants, le système de paiements basé sur une référence historique est désormais dépassé et doit être revu.

Certains disent qu'un élément de paiements couplés doit rester. D'autres affirment le contraire ou sont muets sur la question.

Il y a également des intervenants sont en faveur d'une limitation du soutien que la PAC procure aux agriculteurs annuellement. D'autres veulent des limites des paiements à l'hectare, par unité de travail, ou par exploitation.

Il y a un large soutien pour la poursuite des paiements aux agriculteurs dans les zones les moins favorisées, mais la forme que cela pourrait prendre peut varier.

g / Les deux piliers de la PAC

De nombreux intervenants sont en faveur d'une PAC organisée en deux piliers. Ils soutiennent que l'architecture actuelle des deux piliers de la PAC est logique. Cependant, le financement des deux piliers doit être abordé, notamment concernant le deuxième pilier. La modulation n'est pas populaire et, de l'avis de la plupart des parties prenantes, elle devrait être supprimée et remplacée par une dotation permanente qui serait adéquate pour les deux piliers. Pour certains, il faudrait examiner l'opportunité de créer un troisième pilier. D'autres posent la question de savoir si la structure en piliers doit être conservée ou non.

h / L'égalité de traitement

Certains intervenants ont demandé que tous les États membres soient traités équitablement dans le cadre du PAC. Ici encore, le statut de "seconde classe" des agriculteurs dans les nouveaux États membres a été critiqué.

i / Soutien du marché

Certains soutiennent qu'un élément fort de soutien du marché (par exemple les achats à l'intervention et les subventions à l'exportation) devrait être maintenu. D'autres soutiennent que le marché devrait être dérégulé totalement (mais graduellement). Mais la plupart des participants qui ont mentionné la question du soutien des marchés prennent une ligne plus complète, disant que les mécanismes de soutien sont nécessaires en tant que filet de sécurité, intégrant les mécanismes permettant de faire face aux catastrophes climatiques et naturelles. Pour certains, les filets de sécurité pourraient également prendre la forme d'un régime d'assurance ou fonds de réserve.

Certains disent que des marchés à terme au sein de l'Union européenne, gérés par des organismes non gouvernementaux, pourraient être un instrument clé pour gérer la volatilité des prix. Pour beaucoup, la PAC doit être en mesure de répondre à l'extrême volatilité des prix sans perdre l'orientation vers le marché. Par conséquent, les outils de la PAC devraient agir comme un filet de sécurité.

j / La stabilité des prix

La plupart des intervenants conviennent que les outils de gestion du marché restent indispensables pour maîtriser les fluctuations extrêmes des prix. La situation peut exiger l'établissement de stocks de sécurité pour des produits essentiels et de nouveaux mécanismes facilitant les importations de matières premières. Plusieurs organismes soutiennent que la Commission devrait au moins maintenir les outils de gestion de crise tels que les filets de sécurité ou des garanties qui pourraient être déclenchés sans avoir à mettre en place des actes législatifs complexes.

k / Promotion

Il y a un large soutien à l'idée de renforcer le rôle de la PAC dans le soutien à la promotion de la réputation des produits agro-alimentaires européens, tant dans l'UE que dans les pays tiers. Les acteurs demandent une révision fondamentale des pratiques actuelles en matière de promotion au niveau de l'UE.

l / Les droits des travailleurs agricoles

Il y a un appel pour mettre en place un observatoire européen de l'emploi au sein du Comité de dialogue social sectoriel de l'agriculture, ainsi que les demandes d'inclure des mesures couvrant la formation professionnelle continue pour les travailleurs, permettant à la PAC de mieux atteindre ses objectifs.

m / questions sur la chaîne alimentaire

Certains intervenants estiment qu'il y a actuellement un grave déséquilibre entre le pouvoir de négociation de la grande distribution et le reste de la chaîne agro-alimentaire. Un éventail de solutions possibles est mis en avant, par exemple pour supprimer les monopoles, déroger aux règles communautaires de concurrence et assurer la diversité dans la distribution alimentaire, assurer la sensibilisation des consommateurs et leur capacité à choisir des denrées alimentaires saines, de qualité et durables, avec un système d'étiquetage nouveau.

n / Autosuffisance en matières premières

Plusieurs organisations demandent des mesures pour encourager la production de protéines végétales (pour l'alimentation animale) afin de réduire la dépendance de l'UE à l'égard des systèmes de production de protéines des pays tiers. Pour certains, le maintien d'un nombre suffisant de stocks alimentaires au niveau régional et sous-régional est nécessaire. Ces stocks pourraient être supervisés par les gouvernements avec la participation de tous les acteurs.

o / La participation des citoyens

Plusieurs appels se sont fait entendre en faveur d'une implication accrue des citoyens dans la conception de la politique agricole. Certains préconisent un engagement plus fort des communautés locales et des parties concernées dans le processus. Les réseaux des groupes d'action locale LEADER sont un vecteur pour le dialogue soutenu par un certain nombre de parties prenantes.

7.1.2 Les groupes de réflexion et autres instituts de recherche

a / Aspects généraux

Les groupes de réflexion et autres instituts de recherche ont formulé un certain nombre de modèles différents pour l'avenir de la PAC. À une extrémité de la gamme, ils impliquent l'élimination progressive du premier pilier de la PAC, la suppression de tous les droits de douane, quotas et autres barrières commerciales, etc. Certains disent que le budget de la PAC devrait être considérablement réduit. Le premier pilier de la PAC pourrait être progressivement supprimé et de nombreuses politiques dans le cadre du deuxième pilier pourraient être supprimées. De l'autre côté, il y a des propositions pour des marchés gérés avec des prix fixés par les organisations de producteurs et des limites supérieure et inférieure. L'UE devrait, disent-ils, convenir à l'avance du niveau d'autosuffisance qu'elle veut.

b / Environnement

Certains pensent que la prochaine réforme 2013 est une occasion d'améliorer l'intégration de la dimension environnementale dans la PAC, y compris, selon certains, sur la question de la protection de l'eau. Les mesures agri-environnementales actuelles sont considérées comme nécessaires.

c / La participation locale et les priorités de développement rural

Certains groupes de réflexion et autres instituts de recherche préconisent une application plus prononcée de l'approche LEADER (idées ascendantes initiées par des acteurs locaux). Parmi les idées spécifiques supplémentaires, citons:

- Soutenir la recherche qui favorise la compétitivité et justifie les avantages du développement local;
- Soutenir la production d'aliments biologiques;
- Promotion de la compétitivité de la production locale dans le commerce de détail local;
- Offrir des possibilités pour les diverses activités économiques fondées sur les ressources locales (l'environnement, les infrastructures et les connaissances).

d / Aides directes

Une tendance vers un taux de paiement unique plus uniforme par hectare de superficie agricole serait une initiative bienvenue de l'avis de certains instituts de recherche et autres groupes de réflexion. Mais, de l'avis de beaucoup, un taux de paiement unique plus uniforme dans toutes les régions européennes et les systèmes agricoles devrait aussi tenir compte de la nécessité d'indemniser les agriculteurs dans les zones les moins favorisées pour les handicaps naturels auxquels ils sont confrontés.

e / Les piliers de la PAC

Certains préconisent le remodelage de la PAC en trois piliers, dont deux seraient ciblés sur les agriculteurs et les exploitations agricoles familiales et le dernier serait axé sur la communauté rurale en général.

7.1.3 Grand public

Le grand public a proposé de nombreuses idées d'outils en vue de rendre la PAC plus efficace dans le budget à venir de l'UE. Pour aider le lecteur, ces observations livrées **pêle-mêle** ont été regroupées par thème par les auteurs de ce rapport.

Les paiements aux agriculteurs

- Des limites doivent être imposées aux aides octroyées aux grands agriculteurs (même si elles sont réalisées, ils pourront les contourner), et un terme devrait être mis aux aides allant aux 'agriculteurs sofa', qui ne sont pas (ou plus) actifs;
- De grands groupes industriels, des grandes exploitations ainsi que des grands propriétaires profitent trop de la PAC. Certaines contributions plaident pour une limitation de la superficie agricoles éligible mais un nombre plus restreint estime que la différenciation entre les différentes tailles des exploitations agricoles est injustifiée;
- La pratique des baux ruraux pose des problèmes particuliers parce que l'agriculteur locataire ne bénéficie pas nécessairement des avantages des paiements directs (ou ceux-ci sont récupérés par le propriétaire par le biais d'une majoration du loyer);
- Une meilleure répartition des financements entre les deux piliers de la PAC doit être trouvée;
- Le soutien devrait être ciblé sur ceux qui en ont besoin: exploitations moyennes et de petite taille situées en zone défavorisée et les régions de montagne. D'autres se prononcent fermement pour la fin de la modulation;
- Le système de paiement unique par exploitation a un large soutien, mais de nombreux intervenants souhaitent une plus grande progressivité de la modulation afin de faire bénéficier les petites exploitations de montagne.

Les mécanismes de marché

- Certains participants préconisent un filet de sécurité pour soutenir les marchés en période de crise, y compris une capacité de réaction rapide en cas de catastrophe naturelle, d'autres veulent des outils pour réguler l'offre et la demande;
- Beaucoup ont exprimé une préférence pour une sorte de régime d'assurance, ou un système de financement mutuel, ou de fonds de réserve pour faire face à la volatilité des prix;
- Des prix garantis pourraient être introduits pour une quantité limitée de la production seulement, inférieure à la demande intérieure, ce qui permettrait aux marchés de réaliser un ajustement à la marge sans «fausser» les marchés extérieurs. La garantie de prix serait soumise à un code de «bonnes pratiques» dans la production, y compris la gestion de l'environnement;
- Une préférence communautaire plus forte est nécessaire pour tous les produits agricoles (certains participants ont mentionné la nécessité d'introduire des taxes carbone sur certains produits importés);
- Des abattements fiscaux pour les consommateurs devraient être introduits, pour les encourager à acheter des denrées alimentaires locales/UE, tout en permettant aux agriculteurs de recevoir des prix plus élevés qui reflètent leurs coûts de production;
- Il y a un fort soutien des participants à travers l'UE pour que les produits locaux et régionaux soient vendus sur les marchés locaux et régionaux. Les frais de transport et les émissions de CO2 ont souvent été cités comme des facteurs subsidiaires;

- Il devrait y avoir des garanties que les marges bénéficiaires soient partagées à travers la chaîne alimentaire, en réduisant l'influence des "intermédiaires" et du secteur de la distribution.

Protection de l'environnement et des biens publics

- Bien que la PAC soit encore largement une politique de soutien de l'agriculture, un nombre considérable de personnes considère la protection de l'environnement et des paysages, le soutien des collectivités rurales et la protection de la biodiversité et des ressources naturelles (eau et sol) comme des éléments centraux pour l'avenir;
- Il devrait y avoir des liens plus étroits entre les paiements aux agriculteurs et la fourniture de services environnementaux;
- En outre, il a été largement reconnu que les agriculteurs ont besoin d'être indemnisés pour la fourniture de biens publics et des avantages, car ceux-ci ne sont pas couverts par le prix du marché;
- Les actions visant à atténuer les changements climatiques et à fournir de nouvelles sources d'énergie renouvelables sont également considérées par beaucoup comme des tâches essentielles pour les agriculteurs à l'avenir;
- L'accent devrait être mis sur les sous-secteurs tels que: la biomasse, l'utilisation de résidus; le développement des industries fondées sur la forêt, la promotion de l'aquaculture.

Fonctions de soutien

- La formation et la R & D pour l'agriculture devrait donner aux agriculteurs les outils, le matériel et les compétences dont ils ont besoin pour contribuer à la sécurité alimentaire au niveau européen et mondial et à la compétitivité de l'agriculture européenne, tout en restant compétitifs et responsables de l'impact environnemental de leurs activités;
- L'éducation et la formation ciblée sont nécessaires pour aider les jeunes agriculteurs à se lancer dans l'agriculture;
- De meilleures données sur les besoins alimentaires de l'UE pour les 20 prochaines années sont nécessaires (par exemple au moyen d'indicateurs d'évaluation des prix; des rapports réguliers par les organisations de producteurs);
- La charge administrative pesant sur les agriculteurs devrait être réduite;
- Des outils de communication devraient être conçus pour fournir une plus grande transparence et une meilleure responsabilité concernant les dépenses de la PAC vis-à-vis des contribuables européens;
- Des campagnes d'information sur les aspects plus larges de la PAC en Europe devraient également être développées et / ou renforcées;
- Après ce débat public sur la PAC post-2013, les citoyens et les autres parties prenantes, les organisations de consommateurs et les ONG devraient être impliqués dans les prochaines étapes du processus de réforme.

7.1.4 Contributions à travers le RE DR

a / Aspects généraux

La plupart des contributeurs du RE DR disent que le 2^{ème} pilier de la PAC - le développement rural - devrait être maintenu ou amélioré. Un petit nombre de contributions met en question l'efficacité de l'architecture actuelle.

b / Souplesse

Il y a une opinion largement répandue que la PAC devrait être plus flexible, avec moins de règles prescrites pour définir les actions éligibles, ce qui permettrait de mettre davantage l'accent sur les liens entre le soutien et les résultats des politiques et de faire plus de place à des projets innovants.

c) Le ciblage

Lié à cela, il y a une demande importante pour que la PAC soit mieux ciblée, notamment pour faciliter la différenciation régionale dans les interventions avec un fort souhait de faire en sorte que les politiques s'appuient davantage sur une base régionale (ciblage territorial). Certaines organisations européennes préconisent un ciblage territorial plus prononcé en différenciant les zones périurbaines et les zones rurales isolées.

Il devrait y avoir plus de reconnaissance du rôle que d'autres acteurs que les agriculteurs peuvent jouer dans la mise en œuvre des mesures de développement rural. Par conséquent l'accès au financement devrait être moins restrictif en terme de catégories de bénéficiaires potentiels.

d) Les mesures de protection de l'environnement

Il y a une opinion assez largement répandue que les outils pour maintenir et améliorer l'environnement devraient être plus clairement axés sur les résultats (et que la sylviculture et les forêts devraient être incluses dans ces mesures).

e) Leader et le développement local

Nombreux sont ceux qui disent que Leader est un élément essentiel de la PAC. Certains plaident pour que son rôle soit renforcé dans tous les secteurs économiques et dans le cadre spécifique des «nouveaux défis» de la PAC. Les approches participatives et les stratégies territoriales intégrées devraient être renforcées au-delà de Leader (par exemple les stratégies pour développer des systèmes alimentaires locaux).

f) Vitalité rurale

Plusieurs contributions du RE DR ont souligné la nécessité d'améliorer une série d'outils conçus pour fournir des services, soutenir la diversité de l'économie rurale, les PME, la formation, les exploitations familiales et des mesures spécifiques pour contrer les défis démographiques évidents dans de nombreuses zones rurales.

g) Le concept de la ferme à la table

Un grand nombre de contributions du RE DR propose également le maintien des mesures actuelles ou l'introduction ou le renforcement de nouvelles mesures visant à: soutenir la coopération en général et des compétences en marketing des groupements de producteurs, en particulier, en développant des liens directs - en particulier aux niveaux régional et sous-régional - entre les producteurs et les consommateurs.

h) La coordination avec les autres politiques

Une meilleure coordination doit être réalisée entre les fonds de l'UE applicables aux zones rurales, en créant des liens conduisant à des stratégies régionales et locales intégrées.

i) L'innovation

Certaines organisations proposent davantage de soutien à l'innovation et d'encourager la recherche et le développement à cette fin; la mise en œuvre de la politique, et les outils disponibles, devrait être suffisamment souple pour ne pas gêner les actions innovantes.

7.2 Présentation par pays et ou région, si significatif

Sans surprise, les participants ont souvent reflété des intérêts régionaux / ou locaux, et pas nécessairement les intérêts nationaux, sur des questions comme les zones les moins favorisées, les tensions entre terres arables et pastorales, les régions touchées par les inondations ou la sécheresse, les terres irriguées par rapport aux superficies non-irriguées, etc.

Des contributions en faveur du développement d'activités basées sur la forêt, y compris la gestion des forêts et le reboisement, viennent d'un certain nombre de pays de l'UE, avec une plus grande concentration dans les nouveaux Etats membres comme la Lettonie et la Roumanie.

8. Réponses supplémentaires

Bien que n'étant pas partie intégrante de la PAC, un certain nombre de questions connexes sont apparues dans le débat. Ceci est dû en partie au fait que certains participants ont présenté leurs positions sur la PAC / les questions agricoles, sans les adapter aux questions spécifiques du débat.

8.1 Les parties prenantes et les groupes de réflexion et autres instituts de recherche

a/ Approvisionnement en matières premières

Un certain nombre d'intervenants ont soulevé la question de la nécessité pour l'UE de revoir le cadre législatif pour les produits génétiquement modifiés, par exemple sur la tolérance zéro pour l'importation de matières premières pour aliments des animaux, contenant des OGM non encore autorisés dans l'UE, l'interdiction de l'UE concernant les protéines animales transformées, afin de renforcer la position concurrentielle du secteur de l'élevage de l'UE sur le marché mondial.

Toutefois, d'autres intervenants ont invité la Commission à «écouter» les inquiétudes des consommateurs concernant la culture d'OGM en Europe et leur présence sur le marché. Ils ont affirmé la nécessité, à leur avis, d'enquêter sur les effets à moyen et long terme que l'utilisation des OGM pourrait avoir sur la santé humaine et l'environnement. Ils ajoutent que les OGM ne sont pas la solution aux futurs problèmes potentiels de l'UE en matière de sécurité alimentaire. Ils ont souligné «le droit des consommateurs à choisir entre des aliments avec ou sans OGM. Leurs points de vue vont au-delà du champ d'application de la PAC, la contamination croisée étant un des soucis majeurs des consommateurs.

b/ L'utilisation des pesticides

Certains intervenants ont souligné l'impact négatif potentiel de la nouvelle législation récemment révisée sur l'autorisation des produits phytopharmaceutiques. Ils ont souligné que les nouvelles règles pourraient entraîner des difficultés dans la gestion des risques de résistance aux parasites et aux maladies étant donné que moins de substances actives resteraient à la disposition des agriculteurs. Cela pourrait, selon eux, signifier que certaines cultures vont devenir impossibles à développer dans certains pays de l'UE (à un moment où, en raison des changements climatiques, la présence de parasites dans les céréales, par exemple, devrait augmenter).

c / La sécurité alimentaire

La nécessité pour les consommateurs de l'UE de disposer d'aliments sains et sûrs, de préférence d'origine UE, a été soulevée par un grand nombre de parties prenantes. L'un d'entre eux demande que l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments soit reformée pour lui donner plus d'indépendance. D'autres préconisent des règles sanitaires et de sécurité simples pour la vente directe à la ferme. La question de la sécurité des aliments ne relève pas directement de la PAC même si la PAC a une certaine influence sur la conformité avec les normes sanitaires, et la sécurité des aliments n'était pas une question spécifique pour la discussion dans le débat sur la PAC. Néanmoins, il s'agit là clairement d'un sujet d'une grande importance pour les intervenants.

8.2 Grand public

a/ Bien-être animal

La question de la protection des animaux a été soulevée par quelques participants parmi les parties prenantes, les groupes de réflexion et autres instituts de recherche. Cependant, il y a eu de nombreuses réponses du grand public faisant valoir que les normes de l'UE sur le bien-être des animaux devraient être améliorées (et les mêmes normes appliquées aux produits animaux importés des pays tiers). Ce fut particulièrement le cas en Allemagne, où il y avait concertation manifeste

entre les groupes de défense des droits des animaux qui transparaît dans un grand nombre de contributions. Même sans ces derniers, le bien-être animal semble être une préoccupation plus importante en Allemagne que dans la plupart des autres Etats membres.

b / Les organismes génétiquement modifiés

De nombreux participants ont mentionné que la PAC ne doit pas favoriser les cultures et produits OGM. L'opposition aux OGM est également répartie entre les États membres de l'UE.

c / L'utilisation des pesticides

Il y a eu aussi un sentiment très fort parmi certains participants contre la prévalence de l'utilisation des pesticides dans l'agriculture de l'UE. Ce courant sous-jacent est aussi répandu dans les nouveaux Etats membres que dans les anciens.

d / « L'agriculture industrielle »

Il y avait un niveau important d'antipathie pour «l'agriculture industrielle» chez les participants de plusieurs Etats membres, même si le terme n'est pas toujours clairement défini. Les intervenants s'expriment de diverses manières, par exemple: le sentiment que l' « agriculture industrielle» est mauvaise pour l'environnement; l'accusation selon laquelle une part trop importante du budget de la PAC est versée aux plus grands agriculteurs, et que les petits agriculteurs sont négligés.

e / Divers commentaires

Voici quelques-unes des observations supplémentaires reçues. Les contributeurs n'ont pas toujours utilisé la même terminologie, mais ils ont exprimé des sentiments similaires:

- La profession agricole est souvent sous-estimée par le reste de la société. Il est nécessaire de donner à la profession agricole un plus grand respect. Ce sentiment était partagé de différentes manières par de nombreuses personnes;
- Il y a un besoin pour un meilleur étiquetage des produits de l'UE (pour diverses raisons: pour protéger les producteurs de l'UE, pour donner une meilleure information aux consommateurs, pour des raisons de sécurité des aliments, une meilleure nutrition etc.). Des règles d'origine plus sévères faisaient partie de ce thème;
- Des initiatives telles que «Tout sauf les armes » devraient contribuer à améliorer les conditions de vie des travailleurs dans les pays en développement;
- Plusieurs participants ont mentionné les importations d'huile de palme, certains suggérant que le produit devrait être complètement banni du marché de l'UE.

9. Les thèmes principaux qui ressortent du débat

Les participants à ce débat sur l'avenir de la PAC viennent de toutes les parties de tous les pays de l'Union européenne. Le débat inclut des contributions des parties prenantes, en particulier des organisations d'agriculteurs, des ONG intéressées par la protection de l'environnement et de développement ou par les questions sociales, les organisations de consommateurs et des citoyens, ainsi que des réseaux ruraux nationaux, résumant les débats dans leurs pays, en particulier sur les aspects du développement rural.

Ont également contribué des groupes de réflexion et autres instituts de recherche, qui, moins attachés à la PAC que de nombreuses organisations concernées, ont présenté un éventail d'opinions favorables ou critiques envers la PAC et son développement futur au-delà de 2013.

Il y a eu beaucoup trop de réponses pour être en mesure d'offrir une image très précise des différences qui ont émergé, et un trop grand nombre de réponses dans chaque catégorie. La principale différence réside dans l'acuité des arguments utilisés par le grand public comparés à ceux des parties prenantes et des groupes de réflexion et autres instituts de recherche. La plupart des observations du grand public ont été relativement courtes et ne fournissent pas toujours d'argumentation complète en appui des points de vue exprimés.

La plus grande divergence était entre ceux qui ont fait valoir que la PAC actuelle est fondamentalement bien structurée, mais doit être affinée (le point de vue de la majorité des parties prenantes et du grand public), et ceux qui pensent qu'il faudrait repenser d'une manière fondamentale les objectifs et les moyens de les atteindre (ce fut l'avis de beaucoup de groupes de réflexion et autres instituts de recherche, certaines parties prenantes et une minorité de participants du grand public).

L'aspect surprenant de ce débat était le grand nombre de contributions issues du grand public, qui dépasse de loin les réponses à des exercices de ce type menées précédemment par la DG Agriculture. Il est vrai qu'une forte minorité de contributions du grand public provient d'agriculteurs, qui se sont identifiés comme tels, ou à des personnes qui ont fait preuve d'une connaissance de la chose agricole qui va bien au-delà de la limite d'un profane éclairé. Comme le débat était ouvert à toute personne intéressée par l'agriculture, leur présence n'était peut-être pas totalement inattendue.

Il y a eu plus de 5600 contributions. Ces réponses sont importantes pour les décideurs politiques pour comprendre la perception qu'ont les gens de la PAC, quels sont ses problèmes, et la direction globale dans laquelle elle devrait évoluer.

Une minorité préconise la suppression de la PAC, principalement au motif que les fonds limités de l'UE seraient mieux dépensés autrement. Beaucoup d'autres mentionnent l'obligation de respecter les obligations du traité de l'UE, énonçant les objectifs de base : la stabilisation des marchés, garantir la sécurité des approvisionnements et un niveau de vie décent pour les agriculteurs, etc.

Il y a aussi un soutien explicite de la PAC et le rejet d'une renationalisation. Les principales raisons invoquées sont la nécessité de maintenir le marché unique et de faire en sorte que l'équivalence et la concurrence loyale soient préservées.

Certains participants croient clairement que la PAC offre déjà des biens publics sous la forme de protection de l'environnement. D'autres pensent que la PAC doit être mieux ciblée afin que ces objectifs soient atteints, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Il est communément admis que la PAC doit être mieux appliquée (même si peu d'idées sont proposées quant aux problèmes perçus ou aux solutions envisagées).

De nombreux participants se réfèrent à des pressions budgétaires et les défis du changement climatique, bien que la crise économique n'a pas été souvent soulevée. Sur le non alimentaire, les observations se concentrent principalement sur les possibilités de développement des énergies renouvelables liées au secteur agricole.

La question du budget spécifique de la PAC n'a pas été souvent soulevée. Relativement peu de participants ont abordé la question de la taille future ou de l'utilisation du budget de la PAC. Parmi ceux qui ont fait des commentaires, la majorité est généralement favorable au maintien du niveau actuel du budget de la PAC. La plupart de ceux qui ont commenté ce thème plaident en faveur de la définition des objectifs de la PAC avant la fixation du futur budget plutôt que l'inverse qui mettrait la PAC dans un carcan financier contre nature.

La politique commerciale internationale dans le secteur agricole n'était pas un gros problème pour le grand public, bien que la «préférence communautaire» et la nécessité de favoriser la production communautaire, régionale ou locale soit un thème fort. Toutefois, certaines personnes ont critiqué la PAC qui contribue à toujours produire des excédents, qui sont bradés dans les pays en développement à l'aide de subventions à l'exportation. Cela est souvent combiné à l'idée que l'UE importe du soja pour l'alimentation animale (produite sur des terres autrefois boisées) et ensuite exporte de la viande au détriment des agriculteurs des pays en développement. La nécessité pour les agriculteurs de l'UE d'avoir les moyens d'être compétitifs au niveau mondial a également été évoquée, notamment par les parties prenantes.

Il y avait relativement peu de références à des phrases du type «modèle européen d'agriculture» et «multifonctionnalité» en tant que telles. Cependant, les sentiments que l'on retrouve derrière ces termes ont souvent été énoncés, même si les termes précis n'ont pas été utilisés.

Après avoir résumé les commentaires des différents groupes, un certain nombre de thèmes convergent au moins sur la base des contributions reçues. Le débat n'est pas un sondage scientifique. Et, comme le montre ce document, certaines contributions sont allées assez loin, d'autres moins. Nous en avons répertorié 12:

- Adopter une approche stratégique dans le processus de réforme de la PAC. Privilégier des solutions globales, non partielles, en tenant compte à la fois des défis propres à la PAC mais aussi de l'interaction entre la PAC et les autres politiques externes et internes de l'UE;
- Veiller à ce que la PAC garantisse la sécurité alimentaire en utilisant un certain nombre d'outils pour atteindre cet objectif. Cela pourrait impliquer un certain nombre d'outils de politique;
- Continuer à orienter les secteurs compétitifs et potentiellement compétitifs de l'agriculture européenne vers le marché en donnant plus d'importance à l'innovation et la diffusion des résultats de la recherche;
- Passer d'un système d'intervention sur les marchés à un instrument moderne de gestion des risques et des crises;
- Reconnaître que le marché ne peut (ou ne pourra pas) payer pour la fourniture de «prestations et de biens publics». C'est là que l'action publique doit compenser la défaillance du marché;
- Garder à l'esprit que le paiement correct des agriculteurs pour la fourniture de «biens et services publics» sera un élément clé dans une PAC réformée;
- Protéger l'environnement et la biodiversité, préserver les campagnes, soutenir l'économie rurale et préserver/améliorer l'emploi en milieu rural, atténuer les effets du changement climatique;

- Repenser la structure des deux piliers et clarifier la relation entre eux; dégager des crédits suffisants pour réussir le développement rural;
- Mettre en œuvre une PAC plus juste - plus équitable pour les petits agriculteurs, pour les régions les moins favorisées et pour les nouveaux États membres;
- Instaurer la transparence dans la chaîne alimentaire et donner plus de poids aux producteurs;
- Créer des conditions de concurrence loyales entre produits européens et produits importés ;
- Évitez de porter préjudice aux économies ou aux capacités de production alimentaire des pays en développement; contribuer à la lutte contre la faim dans le monde.

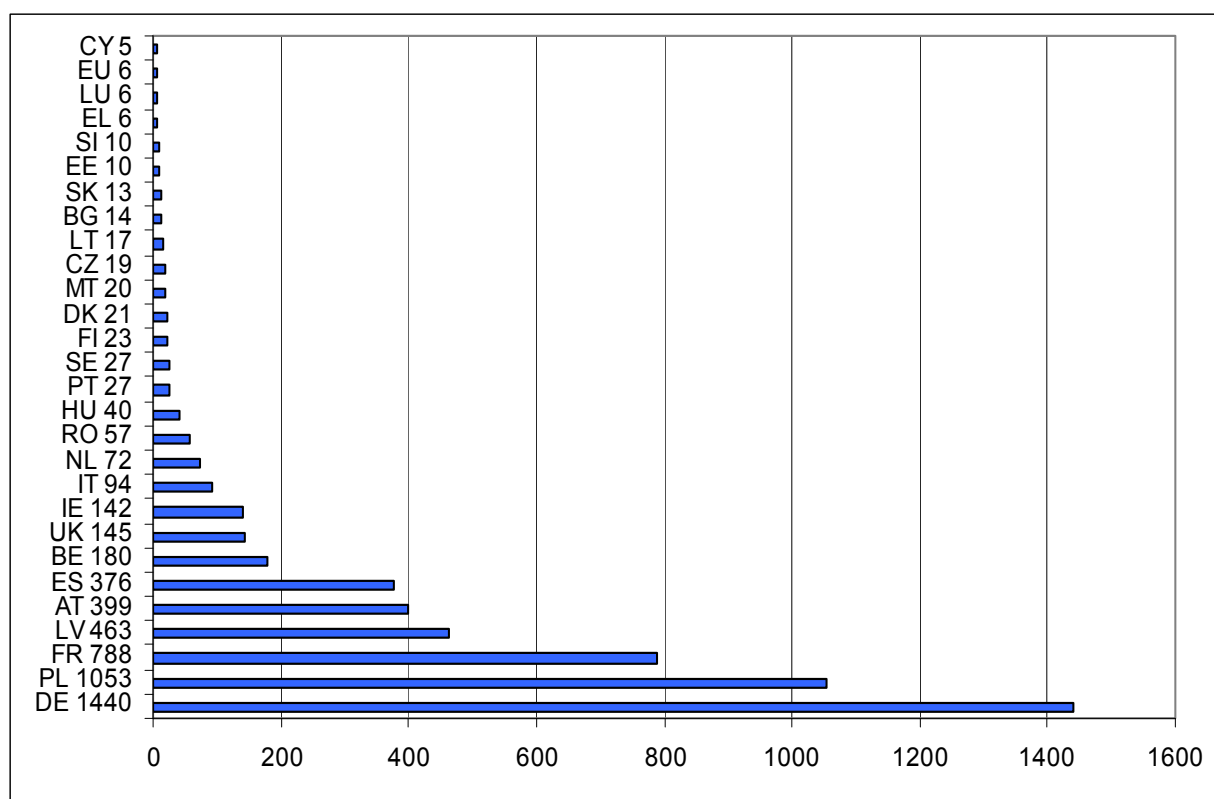
Annexe - Statistiques sur les contributions

Vous pouvez trouver toutes les contributions sur le site www.ec.europa.eu/cap-debate

Type de contribution

Type de contribution	Nombre de contributions
Grand public	5473
Les parties prenantes	93
Groupes de réflexion, instituts de recherche et autres	80
Réseau européen pour le développement rural (RE DR) ¹	36

Contributions du grand public publiées sur le site (par pays d'origine)



¹ Contributions disponibles sur http://enrd.ec.europa.eu/cap-consultation-process_home_en/en/debate-contributions_en.cfm